



APE Ecoles Publiques

Lussac-les-Châteaux

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 Octobre 2021

Mme Céline Boniface, Présidente de l'A.P.E. ouvre la séance à 19h05 en présence des membres du bureau, de 7 parents d'élèves, de Mme Bouteiller, directrice de l'École Maternelle et Mme Trichard, 1ère adjointe.

Excusés : Mr Madej, Maire de Lussac-les-Châteaux ; Mr Heintz, Directeur de l'École Élémentaire.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de l'Association
- Bilans moral et financier
- Élection du nouveau bureau
- Questions diverses et verre de l'amitié

Mme Boniface a tout d'abord souhaité remercier tous les enseignants des deux écoles, pour leur aide et leur écoute; la Mairie, Mme Trichard, ainsi que tous les parents, pour leur aide apportée au cours des différentes manifestations que l'APE a pu organiser en cette année encore particulière.

PRESENTATION DE L'A.P.E ET INSCRIPTION DES NOUVEAUX MEMBRES

Comme chaque année, l'APE a besoin de membres pour exister, pour organiser des fêtes attendues des enfants (carnaval, fête de l'école) et pour effectuer des ventes indispensables à la mise en œuvre des projets des enseignants et l'achat de matériel pour le bien-être de nos enfants.

Sans ces manifestations lucratives, les élèves ne pourraient pas faire de sorties, le nombre de spectacles seraient réduit et les interventions extérieures ne pourraient pas être financées.

L'association est composée d'un conseil d'administration, dans lequel figure un bureau : président, vice-président, secrétaire, vice-secrétaire, trésorier, vice-trésorier.

Le bureau rappelle le rôle de chacun des membres :

- Secrétaire / Vice-Secrétaire : faire les courriers aux différents partenaires (Mairie, écoles, commerces...), réaliser les documents à communiquer aux familles, les comptes-rendus de réunion, gérer la communication aux familles par email et facebook
- Trésorière/ Vice-trésorière : faire les remises en banque après les manifestations, faire les comptes, payer les factures transmises par les écoles, établir le bilan financier.

- Présidente / Vice-présidente : communication avec les différents partenaires, organisation générale.

L'APE est aussi à l'écoute des parents s'ils en ont besoin. Elle a un rôle auprès des écoles et est un écho auprès de l'inspection.

Les membres du bureau organisent chaque mois des réunions de préparation, notamment avant chaque nouvelle manifestation. Les dates sont fixées d'un commun accord entre tous les membres présents à l'issue de chaque réunion.

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des parents, leurs dates et le lieu sont indiqués dans le compte rendu de la réunion précédente sur le site internet.

Pour la mise en œuvre de chaque manifestation, le bureau fait appel à des parents bénévoles. Sans la participation de parents bénévoles, les manifestations ne peuvent pas avoir lieu. Plus le nombre de parents bénévoles est important, moins la charge de travail est lourde pour chacun.

BILAN MORAL 2020-2021

- Aucune enveloppe n'avait pu être donnée aux deux écoles en raison de la pandémie en 2020. Beaucoup de manifestations avaient dû être annulées, ce qui ne nous avait pas permis financièrement de pouvoir reverser de bénéfices aux écoles. Mais, en cette année 2021, nous sommes heureux d'être mesure de faire un don à chaque école de 1500€ pour chacune.
- Il y a 2 ans, grâce aux précédents dons donnés à l'école maternelle, l'APE avait pu participer à hauteur de 3000€ pour la construction d'une structure extérieure dans la cour de récréation.
- Les dons donnés précédemment à l'école élémentaire leur avaient permis d'acheter des jeux d'extérieur pour les enfants (ballons, cerceaux...)

Nos activités ont été :

- En Décembre :
 - Nous avons mis en vente des **tabliers personnalisés** avec les dessins des enfants, réalisés dans les classes.
 - Nous avons organisé une **vente de sapins de Noël** en partenariat avec Fleur de Lys.
 - Nous avons offert un **goûter de Noël** à chaque élève, distribué par les écoles.
 - Nous avons tenu un **petit stand de Noël** sur le marché hebdomadaire de Lussac-les-Châteaux (18 Décembre 2020) pour y vendre des boissons chaudes, des gâteaux, des crêpes et des petits savons de Noël. Nous remercions tous les lussacois qui ont visité notre stand.
- En Février :
 - Nous avons tenu un **stand de crêpes** et de jus de pomme sur le marché de Lussac (5 Février 2021)

- En Avril/Mai :
 - Nous avons organisé une **vente de chocolats de Pâques** ainsi qu'une **vente d'albums photos**.
- En Juin :
 - Nous avons organisé un **Loto Gourmand**, en partenariat avec La Cave de Leclerc à Montmorillon.
 - Nous avons offert **un cadeau de fin d'année** à chaque élève des deux écoles. Il s'agissait d'un livre pour les petites sections jusqu'au CM1, et d'une clé USB pour les CM2.
- Le **Vide ta Chambre**, le **carnaval des écoles**, la **chasse aux œufs**, la **tombola** et la **fêtes des écoles** ont dû malheureusement être annulés.

L'ensemble des recettes des actions organisées au cours de l'année servent à financer les activités scolaires (sorties , intervenants) et les jeux de cour de nos enfants.

Mme la Présidente remercie encore :

- Les parents d'élèves et toutes les personnes qui ont donné de leur temps, qui ont fait des gâteaux etc...
- Les enseignants pour la transmission des informations et la réalisation des dessins pour les trousse.
- Les commerçants de Lussac-les-Châteaux qui aident l'APE par leurs dons.
- La Mairie et les services techniques pour toute l'aide qu'ils ont apportée à l'APE.

Le bilan moral a été voté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2020-2021

Mme Gaudin, trésorière, présente le rapport financier de l'année 2020/2021 :

- Il y a actuellement 7360,82€ sur le compte de l'APE
- Les frais de fonctionnement de l'APE s'élèvent à 442,32€.
- La Mairie accorde une subvention de 875€ à l'association.
- Sapins de Noël: +145€
- Marché de Noël : +96,30€
- Goûter de Noël : -92,43€
- Initiatives (tabliers): +646,70€
- Marché d'hiver: +30,83€
- Chocolats de Pâques : +350,01
- Albums Photos: +177,20€

- Loto gourmand : +479€
- Le bénéfice des différentes manifestations de l'année 2020/2021 est de 1832,61 €.

La perte en bénéfices a été causée par le nombre de manifestations qui n'ont pas pu se faire cette année.

L'APE remercie la Mairie pour l'octroi de places gratuites sur le marché hebdomadaire.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

L'assemblée a élu à l'unanimité un nouveau bureau :

PRESIDENTE : Mme Céline BONIFACE

VICE-PRESIDENTE : Mme Anne-Charlotte DURUT

TRESORIERE : Mme Marjorie GAUDIN

TRESORIERE ADJOINTE : Mme Sonia BRUNEAU

SECRETAIRE : Mme Sophie L'HOTE

SECRETAIRE ADJOINTE : Mme Mathilde PAILLÉ

Mme Boniface termine l'Assemblée Générale en remerciant les personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié. L'assemblée est close à 21h.

Prochaine Réunion

**Mardi 19 Octobre 2021
18h30
Mission Locale
Salle 1ère étage**